

Titre d'emploi: Chargé(e) de projets, Diversité et innovation sociale - Inclusion des Premières Nations et des Inuit

Titre de la classification : Chargé projet, Diversité et innovation sociale

Bureau d'attache : Montréal, avec déplacements prévus dans les différentes régions du Québec.

Statut : Permanent

Salaire : \$85 156,00 à \$121 651,00

La Commission de la construction du Québec (CCQ) joue un rôle crucial au sein de l'industrie de la construction au Québec. En plus de veiller à l'application des règles concernant les relations de travail, nous administrons un vaste éventail de services professionnels et personnels aux travailleurs, aux entrepreneurs et aux retraités de l'industrie de la construction.

Travailler à la Commission de la construction du Québec, c'est donc contribuer à l'essor d'une industrie stimulante au cœur du paysage québécois. Vous y retrouverez une atmosphère de travail conviviale et stimulante.

Les avantages de vous joindre à nous :

- Gamme complète d'avantages sociaux
- Régime de retraite à prestations déterminées
- Six semaines de vacances par année
- Des journées de congé payées aux moments importants de votre vie
- Conciliation vie personnelle et professionnelle
- Programme d'aide aux employés
- Et plus encore !

Raison d'être du poste

À titre de Chargé ou Chargée de projets, Diversité et innovation sociale, vous coordonnerez la réalisation des activités et projets en relation avec la mission de la CCQ, notamment par l'instauration de pratiques innovantes pouvant mener à des modifications réglementaires ainsi que le suivi auprès des directions porteuses des projets réglementaires en cours.

Vous veillerez, par l'application de méthodes novatrices, à l'inclusion des groupes sous-représentés dans l'industrie de la construction (autochtones, femmes, immigrants et minorités visibles, personnes handicapées) ainsi qu'à l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'actions et de redditions de compte à cette fin.

Principales responsabilités

- Assurer l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de divers plans d'actions sous la responsabilité de l'unité, notamment le plan d'action de l'industrie de la construction pour l'inclusion des Premières Nations et des Inuit.
- Connaître, comprendre et appliquer les cadres normatifs, législatifs et réglementaires applicables dans l'industrie de la construction.
- Rédiger dans les cadres gouvernementaux des mémoires et de la documentation hautement stratégique aux fins décisionnelles destinées à la haute direction, au Conseil des ministres, etc.
- Rédiger des rapports, analyses, mémoires et autres documents stratégiques en lien avec les dossiers sous sa responsabilité.
- Assurer, à travers différents véhicules de communication, les redditions de comptes.

- Préparer et dispenser des formations dans les domaines d'expertises de la Section.
- Conseiller et soutenir les directions de la CCQ et les diverses parties prenantes extérieures sur les enjeux reliés à l'intégration et au maintien des Premières Nations et Inuit, aux affaires réglementaires et au développement durable.
- Coordonner le développement et la mise en œuvre d'activités, de programmes ou de services s'adressant aux Premières Nations et aux Inuit dans l'industrie de la construction.
- Contribuer à représenter la CCQ auprès des parties prenantes en lien avec les dossiers sous la responsabilité de l'unité.
- Supporter le Chef de l'unité dans différentes demandes ou projets (ex. : de la Vice-présidence, du gouvernement...).
- Assurer la coordination de projets ou mandats spéciaux. Initier et participer à divers comités.
- Contribuer, de façon proactive, à alimenter l'intelligence d'affaires au sein de sa vice-présidence. Recommander par conséquent les stratégies, orientations et actions appropriées.
- Développer et entretenir un réseau avec les diverses parties prenantes de l'industrie de la construction dans le cadre de ses mandats.
- Contribuer à faire connaître l'offre de service de son unité auprès des diverses parties prenantes internes et externes et participer activement à son évolution.
- Répondre à la clientèle pour les appels de victimes de discrimination, intimidation et harcèlement (DIH) dans leur milieu de travail dans l'industrie de la construction. Offrir de l'écoute aux victimes et référer aux organismes externes ou transférer à la direction responsable à l'interne selon les cas.
- Analyser et proposer des recommandations, solutions pour contrer les cas de DIH.
- Maîtriser et se tenir à jour sur les enjeux quantitatifs et qualitatifs relatifs aux normes que la CCQ applique notamment en matière d'assurance, de retraite, de formation, de gestion de la main-d'œuvre et d'opérations.
- Appuyer l'organisation dans toutes autres tâches connexes.

Exigences

- Détenir un baccalauréat dans une discipline appropriée.
- Cinq (5) années d'expérience en inclusion des Premières Nations et des Inuit.
- Toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente sera considérée.

Aptitudes et habiletés

- Posséder des compétences évidentes en analyse, perspective, gestion de projet, organisation, orientation client et être orienté vers les résultats.
- Excellentes habiletés relationnelles et d'influence.
- Capacités d'adaptation, innovation, résolution de problèmes et gestion du changement.
- Posséder des compétences et connaissances du domaine de la diversité et de l'inclusion des Premières Nations et des Inuit.
- Expertise dans le domaine de l'accompagnement aux victimes, en intervention sociale ou en gestion de la discrimination, intimidation et harcèlement.

- Rigueur, sens éthique, objectivité et confidentialité.
- Bonne connaissance de l'appareil gouvernemental, des particularités sociales, politiques, économiques et culturelles des Premières Nations et des Inuit.
- Excellente capacité de communication verbale et écrite en français et en anglais (bilinguisme) afin de desservir les différentes communautés, tant francophone qu'anglophone.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES À CONSIDÉRER :

La personne sélectionnée fera l'objet d'une vérification administrative de sécurité.

Diplôme obtenu à l'extérieur du Canada : Nous exigeons l'évaluation comparative des études émise par le Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Vous devez présenter le document officiel sur demande.

Pour que votre candidature à ce poste soit prise en considération, nous vous invitons à postuler sur notre site carrières.

La Commission de la construction du Québec souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi. À ce titre, elle encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Pour ces dernières, des mesures d'adaptation pourront être offertes dans le cadre du processus de sélection, sur demande, selon la situation. Seules les personnes retenues seront convoquées dans le cadre d'un processus de sélection.